

Écriture en prison. « On ouvre nos coeurs à défaut d'ouvrir des portes »

Publié le 11 juin 2016

AMÉLIE COISPEL



Avant l'enregistrement, les participants réalisaient des activités de cohésion, notamment le « Kamehameha ».

Durant six semaines, quatorze détenus ont participé à un atelier d'écriture à la maison d'arrêt, dans le cadre de Quartier livre. Au-delà de l'intégration, le dispositif a permis de « libérer des choses ».

« Je ne savais pas que je savais lire », s'étonne l'un des détenus. À la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, l'atelier d'écriture proposé par Laurence Vilaine, dans le cadre du dispositif Quartier livre, a fait l'unanimité. « Ils étaient quatorze, deux à trois fois par semaine. C'est rare en prison d'avoir autant de participants qui vont au bout d'un projet », se réjouissent l'auteure nantaise et Cyrille Cantin, coordinateur des actions socioculturelles à la maison d'arrêt. « À l'issue de la première séance, ils voulaient même garder leurs cahiers d'écriture », se souvient l'intervenante. Vendredi 3 juin, c'était le moment de la restitution, après six semaines de travail. Six semaines durant lesquelles ils ont façonné leurs textes, et aiguisé leurs plumes. Ils ont écrit sur leur vécu dans la prison, sur leur attente de la liberté, le pardon, leurs familles... Des textes sincères, qui « vident la tête » : « Ça fait du bien, ça libère des choses », se réjouit l'un d'eux. « On ouvre nos coeurs, à défaut d'ouvrir des portes », ajoute un autre.

Un groupe soudé

Après la phase d'écriture, est venue celle de l'enregistrement. Un CD a été réalisé et distribué à chaque participant. Laurence Vilaine a pour cela fait appel à Delphine Bretesché, artiste plasticienne. « Je suis arrivée durant la dernière semaine. La première chose qui m'a sauté aux yeux, c'est le groupe qu'ils ont construit », s'émeut-elle. Au-delà de l'initiation à l'écriture, c'est aussi l'intégration qui est au coeur du dispositif. Initié par Livre et lecture en Bretagne, en partenariat avec la bibliothèque municipale, Quartier livre est implanté dans les sept établissements pénitentiaires bretons. Et pour Laurence Vilaine aussi, l'expérience est concluante : « C'était très enrichissant. Si on me le re-proposait, je re-signerais. »

Retrouvez plus d'articles

Saint-Brieuc

© SAS Le Télégramme – Reproduction interdite sans autorisation - <http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/saint-brieuc/ecriture-en-prison-on-ouvre-nos-coeurs-a-defaut-d-ouvrir-des-portes-11-06-2016-11103359.php>